**Annexe 1 à l’Acte d’Engagement – Marché n° 2025-10**

**Cadre de Réponse Technique (CRT)**

**-**

**Lot 2 : Campus Bourges**

L’objectif de ce document est de définir contractuellement les éléments techniques des prestations de nettoyage des locaux et de la vitrerie de l’INSA Centre-Val de Loire.

Ces réponses servent également à différencier les offres sur le critère technique et sur le critère éco-responsable lors de la phase d’évaluation des offres. Chaque candidat doit remplir le présent document dans les parties correspondantes.

Le Candidat pourra faire référence à son mémoire technique pour compléter sa réponse. **Si le candidat fait simplement référence au mémoire technique, sans réponse de sa part dans le présent document, cela sera considéré comme une réponse nulle**.

Toutefois, pour les réponses qui nécessitent la production d’un document supplémentaire, le candidat devra faire référence au numéro du sous-critère concerné ainsi qu’au numéro de page de son mémoire technique correspondant.

Nom du candidat : …………………………

# Critère 1 : Valeur technique

* **Sous-critère 1 : Organisation et Moyens humains**

Le candidat indiquera les ressources humaines employées pour le présent marché. Dans ces réponses, le candidat indiquera le temps en minutes/heures.

Responsable d'Exploitation, de secteur qui encadrera l'équipe dédiée au marché :

* Fréquence de passage :

Quotidienne

Hebdomadaire

Mensuelle

Autre :

* Nombre de salariés sous sa responsabilité :
* Nombre de sites sous sa responsabilité :
* Qualification et niveau d’encadrement :
* Moyens de communication avec le personnel sur site :
* Modalités de reporting au pouvoir adjudicateur :

Chef d’équipe/contremaitre :

* Qualification du chef d’équipe/contremaitre afffecté pour le marché :
* Présence ou fréquence du chef d’équipe/contremaitre pour le marché :
* Si le chef d’équipe/contremaitre est présent quotidiennement, est-il œuvrant ?

Oui :

* + - part d’encadrement : %
    - part œuvrant : ……………….… %

(Total doit atteindre 100%, à défaut, il convient d’expliquer)

Non

* Comment prévoyez-vous de palier à une absence imprévue de chef d’équipe ?

Equipe dédiée au marché :

* Temps quotidien estimé de l’ensemble de l’équipe pour les prestations hebdomadaires :
  + Bâtiment principal :
  + Extension Bâtiment principal :
  + Bâtiment Salle d’Armes :
  + Pavillon 90 :
  + Pavillon 86 :
* Du personnel de remplacement est-il prévu en continu pour le marché ?

* Comment prévoyez-vous de palier à une absence imprévue d’un personnel ?

* **Sous-critère 2 : Accompagnement et formation du personnel :**

Les formations proposées et enseignées au personnel :

Le candidat decrira :

* Le nombre d’heures consacré annuellement pour la formation du personnel :

* La fréquence des formations :

* Les thématiques abordées :

Le candidat décrira les formations du personnel relatives:

* A l'utilisation des produits et matériels :
  + Personnel encadrant :

* + Personnel œuvrant :

* Aux techniques de nettoyage et aux techniques organisationnelles :
  + Personnel encadrant :

* + Personnel œuvrant  :

Le candidat indiquera :

Le pourcentage de personnel encadrant formé :

* en 2021 :
* en 2022 :
* en 2023 :
* en 2024 :

Le pourcentage de personnel oeuvrant formé :

* en 2021 :
* en 2022 :
* en 2023 :
* en 2024 :

Le plan de formation mis en place :

Présenter le plan de formation mis en place pour la première année d’exécution du marché :

*(Celui-ci peut être joint en annexe au présent CRT).*

Présenter le plan de formation mis en place pour la deuxième année d’exécution du marché :

(Celui-ci peut être joint en annexe au présent CRT).

* **Sous-critère 3 : Suivi et contrôle des prestations :**

Méthodes/modes opératoires des auto-contrôles :

Le candidat decrira :

* Les outils et modes opératoires mis en œuvre pour assurer le suivi des prestations :

* La traçabilité du suivi des prestations :

* La traçabilité des auto-contrôles :

Mise en œuvre des actions correctives suite à un contrôle contradictoire :

Le candidat decrira :

* Les outils et modes opératoires mis en œuvre pour assurer les actions correctives :

* La traçabilité du suivi des actions correctives :

* Les contrôles de ces actions correctives (en auto-contrôle) :

* **Sous-critère 4 : Moyens de communication entre le titulaire et l’INSA :**

Le candidat decrira les moyens de communication qu’il utilise pour communiquer avec l’INSA :

*(Si des outils informatiques sont utilisés, des exemples d’interface peuvent être fournis en annexe du présent document)*

* **Sous-critère 5 : Adaptabilité aux contraintes spécifiques :**

Le candidat decrira les techniques et moyens à mettre en œuvre pour s’adapter aux contraintes et spécificités liées à la réalisation de sa mission :

*(Gestion ZRR, prestations événementielles, flexibilité horaire)*

**Critère 3 : Offre éco-responsable dans le cadre social/sociétal et environnemental**

* **Sous-critère 1 : Responsabilité sociale:**

Prévention des risques professionnels et lutte contre les troubles musculosquelettiques  :

Le candidat decrira sa pollitique de prévention des risques professionnels et des troubles muscolo-squelettiques (TMS) :

Analyse du bilan des risques professionnels :

Le candidat fournira le bilan des risques profesionnels de 2024.

*(peut être récupéré sur le compte AT/MP du site de la CARSAT. Si le candidat n’a pas de compte, il peut en créer un gratuitement, fortement conseillé). En cas de non présentation de ce bilan, la note sur ce critère sera nulle.*

* **Ce document sera annexé au présent document.**
* **Sous-critère 2 : Engagement environnemental :**

Produits éco-label :

Le candidat indiquera le pourcentage de produits éco-label :

Le candidat fournira la fiche de chaque produit qu’il prévoit d’utiliser ayant un éco-label :

* **Ce document sera annexé au présent document.**

Appareils faisant l’objet d’une classe énergétique de Classe A :

Le candidat indiquera le pourcentage d’appareils faisant l’objet d’une classe énergétique de Classe A :

Le candidat fournira la fiche de chaque produit qu’il prévoit d’utiliser ayant une classe énergétique de Classe A :

* **Ce document sera annexé au présent document.**
* **Sous-critère 3 : Contribution à la sobriété et à la gestion durable :**

Démarche globale :

Le candidat indiquera sa politique de mise en œuvre d’une démarche conduisant à l’optimisation des moyens utilisés (limitation eau, produits, déplacements, etc.) :

Sensibilisation du personnel à l’impact environnemental :

Le candidat indiquera comment il sensibilise son personnel à l’impact de l'activité menée sur l'environnement :